



Foto: NAC Australia

Allocution vidéo de l'apôtre-patriarche au sujet de la définition du ministère

Zurich. Mardi prochain, le 9 avril 2019, l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider souhaite s'adresser personnellement aux communautés néo-apostoliques à l'occasion d'une allocution vidéo au sujet de la définition du ministère. Les changements prévus intervenant dans la définition du ministère telle que nous la connaissions jusqu'à présent entreront en vigueur à la Pentecôte 2019.

Durant quelques années, déjà, l'assemblée internationale des apôtres de district, l'un des organes décisionnels essentiels au sein de l'Église, a délibéré de ce thème. Après que le Catéchisme de l'Église néo-apostolique, paru en 2012, avait décrit de façon détaillée les définitions de l'Église et des sacrements, c'est désormais au tour de la définition du ministère.

Une étape importante

L'apôtre-patriarche et les apôtres de district ont pleinement conscience du changement considérable qu'impliquent les nouveautés prévues dans la tradition. Cependant, l'apôtre-patriarche est aussi « absolument convaincu que la réforme aura un impact bénéfique sur l'Église », comme il l'exprime.

Comme cela a été évoqué à maintes reprises, la direction de l'Église souhaite adapter la hiérarchie dans le cercle ministériel de façon à répondre aux attentes actuelles. Il est prévu à l'avenir qu'une distinction plus marquée soit faite entre le ministère et la mission de direction. Au cours de l'année écoulée, cette nouvelle disposition avait déjà été concrétisée à l'échelle de l'apostolat : depuis juin 2018, les apôtres de district ne sont ainsi plus ordonnés, mais mandatés. Il ne leur est pas

conféré un pouvoir ministériel supplémentaire, mais une mission de direction. Cette disposition sera désormais aussi étendue au niveau sacerdotal de la hiérarchie.

Agenda de communication

Afin de garantir une communication rigoureuse, en particulier dans le cercle des frères du ministère, le président international de l'Église a prévu de s'adresser aux membres de l'Église à l'occasion d'une allocution vidéo. L'agenda de communication sera le suivant :

1. Dans un premier temps, l'apôtre-patriarche lui-même fera une présentation vidéo afin de préparer les communautés de par le monde aux changements qui interviendront dans la définition du ministère. Celle-ci sera diffusée entre le 9 et le 12 avril 2019 au sein de tous les champs d'activité d'apôtre de district, en réunissant plusieurs districts ou séparément, en fonction des possibilités. Au sein de nombreuses Églises territoriales, une retransmission par satellite sera diffusée le 9 avril 2019 à 20 heures pour tous les membres de l'Église intéressés.
2. La seconde partie de la cascade de communication constitue une présentation introductive à l'attention des frères du ministère en activité au sein de l'Église néo-apostolique, qui aura lieu avant la Pentecôte. Après la Pentecôte 2019, une formation sera proposée aux ministres en retraite et aux membres de l'Église intéressés.
3. En parallèle, une intégration fondamentale et théologique de la définition du ministère dans le Catéchisme de l'Église néo-apostolique a aussi été développée. Celle-ci sera mise à disposition sous forme de document de base approfondi. En outre, ce thème sera traité dans un numéro hors-série correspondant des « Pensées directrices ».

L'allocution vidéo sera aussi disponible en ligne

La présentation vidéo du 9 avril 2019 sera diffusée par satellite vers 20 heures dans quelques communautés choisies, équipées d'une réception satellite. Suite à cette présentation, la vidéo sera mise à disposition en continu sur les sites internet de l'Église néo-apostolique internationale, en l'occurrence nak.org et nac.today.

5 avril 2019